

LES MÉMOIRES COMME GENRE? LA MÉMOIRE HISTORIQUE EN QUÊTE D'UNE FORME STABLE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE FRANÇAIS

En proposant une réflexion sur l'écriture des Mémoires, j'ai le sentiment d'aborder la famille des écritures à la première personne (autobiographie, journal intime, autoportrait, Mémoires) par leur parent pauvre en critique. Alors que les autres formes – l'autobiographie surtout – ont bénéficié d'une attention soutenue depuis une trentaine d'année (depuis les travaux de Philippe Lejeune en particulier), les Mémoires sont restés plutôt laissés pour compte de la réflexion de type poétique. C'est pourquoi j'ai donné au titre de mon propos un aspect interrogatif (les Mémoires comme genre ?): il va s'agir pour moi de montrer en quoi les Mémoires se déroberent à l'identification comme un genre stable.

Partons du modèle poétique de référence s'agissant de poétique de l'écriture de soi: les ouvrages de Philippe Lejeune. Ce dernier a, de manière fameuse, établi une poétique de l'autobiographie (définie par des critères précis), élaborée à partir de la description d'un modèle de référence, les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Cherchant à caractériser mieux l'autobiographie, Lejeune est amené à évoquer les Mémoires pour les désigner comme un genre proche et pourtant antithétique. Il s'agit de deux manières distinctes de raconter sa vie: elles sont identiques par la forme (récit retrospectif mené à la première personne) mais différentes par le contenu: l'autobiographe met l'accent sur sa vie individuelle, il fait l'histoire de sa personnalité; le mémorialiste met l'accent sur sa vie publique, il fait l'histoire de sa carrière. Et en même temps que cette carrière, le mémorialiste prétend témoigner sur l'époque, faire connaître une vérité sur les événements historiques auxquels il a été mêlé (son écriture étant légitimée par une position sociale prestigieuse).

L'impact et le prestige des *Confessions* de Rousseau (et, accessoirement, le succès critique des propositions de Philippe Lejeune) sont à ce point déterminants que tous les textes postérieurs à Rousseau qui font un récit de soi à la première personne sont spontanément reçus par nous selon un horizon d'attente générique qui est celui de l'autobiographie. En particulier lorsqu'il s'agit de textes

rédigés dans la première moitié du dix-neuvième siècle, à l'époque dite «romantique» par l'histoire littéraire: en effet, on retient que cette période littéraire se caractérise par une expansion de soi dans l'écriture, phénomène qui a ses appellations consacrées (culte du moi, égotisme).

Pourtant, pour réfléchir sur le genre des Mémoires, je vais justement m'intéresser à des Mémoires publiés dans cette première moitié du dix-neuvième siècle français. En effet, si parler des Mémoires nous fait aborder la question de l'écriture de soi d'une manière un peu décalée, en revanche, cela nous met dans une position privilégiée pour envisager un autre trait dominant du romantisme français: l'écriture de l'histoire. Rappelons ce qu'on peut tenir pour un lieu commun de l'histoire littéraire: que le romantisme est un mouvement européen qui, dans les différents pays, a pris des inflexions particulières. Et que la nuance proprement française du romantisme, c'est d'avoir posé l'histoire, et même la politique, comme une préoccupation majeure. Ainsi, la problématique française du romantisme tiendrait dans l'articulation entre expression de soi (commune à tous les romantismes) et expression de l'histoire. Dans le langage synthétique des manuels d'histoire littéraire, cela est volontiers retranscrit par la juxtaposition de deux formules qui disent une double postulation: culte du moi, culte de l'histoire.

À la rencontre des deux, la place semble être toute désignée pour les Mémoires, qui justement prétendent articuler ensemble discours sur soi et discours sur le monde. Ils semblent le genre de la situation; leur forme d'écriture semble correspondre si bien aux besoins de l'époque que cette dernière peut être tenue pour l'occasion poétique favorable qui aurait dû les constituer comme un genre stable.

Or, on va voir que la chose ne va pas se passer. Certes, il y a un texte éminent qui semble là pour dire le contraire: le croisement du discours sur soi et du discours sur le monde est bien l'emplacement exact qu'occupe le monument littéraire de la première moitié de dix-neuvième siècle français que sont les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, publiés en 1848. Oui. Mais il se trouve que durant les trente années qui précèdent cette publication, plus de quatre cents autres titres de Mémoires sont parus dont il n'est pas exagéré de dire que pas un ne survit dans la mémoire littéraire générale – et c'est à peine mieux dans la mémoire des historiens. Pour rendre

compte de cette situation, on devine bien quelle peut être l'explication facile, académique: on dira Chateaubriand est un grand écrivain –pour ne pas dire un génie –, ce qui n'est pas le cas, par exemple, de Fouché (ministre de la Police pendant une vingtaine d'années après la Révolution) ou de la duchesse d'Abrantès (amie intime de Napoléon): personnages qui ont publié des Mémoires qui firent grand bruit, mais l'espace d'un moment seulement. En d'autres termes, on dira que Chateaubriand a certes occupé des fonctions prestigieuses (ambassadeur et ministre), mais que ses Mémoires sont autre chose que des Mémoires d'ancien ambassadeur et ministre.

Or ma volonté est de ne pas me satisfaire de cette explication rassurante, parce que positive et psychologique. Je ne pense pas que les quelques quatre cent cinquante Mémoires publiés entre 1815 et 1848 sont tombés dans l'oubli parce que la proximité d'un chef-d'œuvre les a légitimement déclassés et enterrés. Je voudrais, pour comprendre ce phénomène, essayer une explication de type poétique. Et déterminer que c'est en eux-mêmes, dans leur discours interne (et non pas écrasés par une contiguïté externe), que ces écrits se sont montrés faillibles. En d'autres termes, je voudrais mettre au jour les raisons de la fragilité poétique qui a empêché les Mémoires, alors même que la situation leur était propice, de se constituer comme un genre stabilisé dans la mémoire collective.

Pour mener cette réflexion, je commencerai précisément par ramener à notre mémoire, aujourd'hui, les grandes lignes du phénomène éditorial qui met en avant les Mémoires dans les années 1820 et 1830, avant d'exposer certaines hypothèses quant à leur faillibilité générique. Mon exposé aura donc d'abord l'aspect d'un tableau historique sur le phénomène éditorial, ensuite l'aspect d'une réflexion de type poétique.

I. Une fièvre de Mémoires: le phénomène éditorial des années 1820-1830

Lorsque je constate que les Mémoires de la première moitié du XIXe siècle sont massivement tombés dans l'oubli, je ne veux pas seulement dire qu'on n'en lit plus guère aucun, mais qu'on a même oublié l'ampleur qu'a eue leur production et l'engouement qu'ils ont suscités. À moins de s'intéresser à la question et de mener enquête,

on n'en trouve que des échos résiduels, indirects, comme par exemple lorsqu'on lit *Illusions perdues* de Balzac: on y voit le jeune Lucien de Rubempré, fraîchement débarqué à Paris, qui échoue à faire publier son recueil de sonnets; il tombe alors sur le libraire-éditeur Dauriat qui lui donne la clé du succès en lui conseillant plutôt d'écrire un roman historique ou bien des Mémoires pour le compte de quelqu'un d'autre.

Je voudrais décrire sommairement cette «fièvre de Mémoires» (expression qu'on trouve à l'époque) en fournissant quelques éléments d'explication pour la comprendre et en précisant son développement.

Causes du phénomène éditorial

Si l'on voulait être à la fois précis et nuancé dans l'énoncé des causes, on pourrait y passer vraiment beaucoup de temps, c'est pourquoi je me contenterais de mettre en avant quelques facteurs. Différents éléments se sont agrégés, aussitôt après 1815, pour bientôt créer un besoin de Mémoires.

– une situation psychologique, ou disons même psycho-historique particulière. Se développe, immédiatement après Waterloo, une fascination pour l'histoire contemporaine, c'est-à-dire pour l'histoire de la Révolution et de l'Empire: ces événements apparaissent comme des prodiges, sans terme de comparaison dans l'histoire antérieure, qui demandent à être repris dans le discours afin d'être pensés et décrypter. À l'opposé, la période dans laquelle on est entré depuis 1815, la Restauration, apparaît comme un calme plat politique qui n'offre pas de relief à l'imagination: autant s'évader dans le passé récent. Comme l'écrit Pierre Nora dans l'un des rares articles consacrés aux Mémoires de cette période: «ce moment de politique vide est un moment de Mémoires plein»¹.

– une raison épistémologique: l'extraordinaire promotion dont bénéficie l'histoire dans le champ du savoir, durant cette même période. Dans le paysage intellectuel de la première moitié du XIXe siècle, l'histoire fixe autour d'elle tous les prestiges, herméneutique et narratif. Elle est en effet valorisée – et aussi, dans une certaine mesure, inventée à cette époque – comme clé de compréhension du monde et comme modèle de récit. La figure de l'historien est idéalisée, on attend de lui la solution de toutes les énigmes de l'histoire; mais on pense que pour la période récente, il faudra l'attendre

longtemps et, en attendant, pour traiter du passé très récent, on peut se rabattre sur les Mémoires. Ils accomplissent une première mise en récit du temps contemporain. Ils sont pratiquement les seuls livres disponibles sur l'histoire contemporaine et conquièrent une sorte de monopole sur elle.

– une raison légale (et politique): la censure, très forte sous l'Empire pour tout ce qui concernait la politique et l'histoire récente, disparaît en 1815 pour les livres (elle subsiste pour les journaux, avec des hauts et des bas incessants). Le silence obligé qu'avait imposé la censure a eu pour conséquence de développer comme sentiment commun l'idée que, dans l'histoire récente, les grands événements s'étaient décidés et joués dans le secret. Le public avait n'avait accès qu'à une histoire officielle superficielle et mensongère: d'où un besoin de vérités qui prend la forme d'une attente de la révélation de secrets. On attend de ces révélations qu'elles permettront des interprétations nouvelles. La censure enfin levée, c'est le moment pour les curiosités de se satisfaire, on peut lire, écouter et aussi se montrer bavard.

– des raisons techniques et économiques: le monde du livre, de sa fabrication et de sa diffusion, évolue très rapidement dans les années 1820 et 1830. Les historiens du livre disent qu'à cette époque, l'édition entre dans l'ère de la capitalisation. Des améliorations techniques favorisent l'apparition de publications ambitieuses, avec des ouvrages en nombreux volumes. Et le public des lecteurs s'élargit, il y a une demande qu'il faut satisfaire et non plus seulement anticiper. En conséquence, la production et le commerce du livre (les deux fonctions étant souvent assurées par les mêmes personnes à l'époque) devient une activité lucrative où des fortunes peuvent se faire. On peut reprendre l'exemple d'*Illusions perdues* évoqué précédemment: Balzac a manifestement construit son personnage de Dauriat d'après la figure de Ladvoct, libraire-éditeur le plus en vue de l'époque de la Restauration, que l'on dit être l'inventeur de l'affiche publicitaire et qui a fait la fortune de sa librairie sur le commerce de Mémoires. Homme d'affaire à succès, ce Ladvoct a néanmoins pris soin de se construire une respectabilité culturelle en obtenant de Chateaubriand le contrat pour la publication de ses *Œuvres complètes* en nombreux volumes en 1826.

Au total, il y a donc conjonction d'éléments à la fois moraux, intellectuels et matériels qui sont favorables aux Mémoires: certains

se disent étouffés par un trop-plein de souvenirs à expulser, à mettre en mots; d'autres se montrent tourmentés par une curiosité avide, après tant d'années à voir des prodiges s'accomplir sans en comprendre le secret; d'autres sont prêts à mettre en place la machine éditoriale à leur profit et à publier exactement ce que le public réclame. La convergence de ces intérêts fait le triomphe des Mémoires.

Description du phénomène éditorial

Ayant mis en place ce contexte, je peux maintenant décrire le phénomène d'édition, en mettant en avant ce qui m'apparaît comme ses trois principales étapes chronologiques:

- la réédition systématique de Mémoires anciens
 - la publication de Mémoires inédits
 - la prolifération de Mémoires apocryphes
- La réédition systématique de Mémoires anciens.

Avant sa réalisation concrète en librairie, le phénomène trouve son impulsion idéologique dans l'ouvrage qui, publié à l'orée du siècle (en 1802), est connu pour l'énorme influence intellectuelle et morale qu'il a exercée dans la transition des Lumières vers le romantisme: le *Génie du christianisme* de Chateaubriand (1802). Dans le chapitre qu'il y consacre à l'histoire, Chateaubriand pose cette question: «pourquoi n'avons-nous que des mémoires au lieu d'histoire, et pourquoi ces mémoires sont-ils pour la plupart excellents?»² Le «nous» qui s'exprime porte un écho national: le caractère des Français serait «peu favorable au génie de l'histoire»³, telle que les historiens la mettent en livres dans un discours distancié; en revanche, les Mémoires seraient une forme d'expression privilégiée du «génie français», et fournissent un type de narration historique précieux, et même plus irremplaçable que celui des historiens. Chateaubriand remonte loin dans les siècles pour illustrer cette exception française, et ce faisant il identifie une tradition qu'il fait remonter aux Croisades. Et il conclut par un vibrant appel: «qu'on ouvre nos mémoires»⁴.

Or, à partir de 1819, ce vœu va être exaucé. C'est alors en effet que commence à paraître la première grande édition récapitulative de Mémoires anciens: il s'agit de la *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, présentée par Claude-Gabriel Petitot.

C'est une entreprise éditoriale énorme et, comme telle, restée fameuse: elle est menée sur dix ans et voit s'aligner pas moins de 130 volumes ! Ainsi que le dit son titre, elle prétend couvrir l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à celui de Louis XV. Elle est menée avec un esprit de sérieux inébranlable: l'authenticité des documents est toujours attestée et l'encadrement critique des textes donne lieu à un travail savant, avec des notices copieuses et érudites. Le souci nettement exprimé est double: historique et bibliophilique. Et le succès est à la hauteur des efforts consentis: tant du point de vue commercial (étant donné le risque d'une telle opération), que du point de vue intellectuel. L'histoire est alors tenue pour clef de voute épistémologique de tous les savoirs, et les meilleurs esprits du moment sont enthousiasmés (par exemple Augustin Thierry, l'historien qui rénove profondément la conception des études historiques, se met à exalter les Mémoires).

Ce succès est enfin confirmé par le fait qu'il suscite bientôt des imitateurs qui vont combler les espaces chronologiques laissés vacants par la collection de Petitot. D'une part, en amont, on voit paraître la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle*; d'autre part, en aval, est lancée, dès 1821, de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* de Berville et Barrière. Mises bout à bout, les trois collections donnaient le sentiment un peu vertigineux de couvrir toute l'histoire de France, «depuis la fondation de la monarchie» jusqu'à la Révolution. Du Moyen Age lointain jusqu'à la période contemporaine, les Mémoires sont ainsi consitués en un corpus homogène, identifié sous l'aspect d'une tradition qui n'aurait jamais failli et qui, d'un seul coup, écrase les contemporains du prestige de ses deux cent treize Mémoires.

- La publication de Mémoires inédits

Nombre de ces contemporains vont réagir en publiant leurs propres Mémoires. En particulier, la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, en s'emparant de la période quasi contemporaine avec des Mémoires publiés posthume, fait des émules: des personnalités écrivent et publient leurs Mémoires à titre individuel, sans les faire entrer dans des collections. Elles le font de leur vivant, comme un geste personnel et social fort. Madame de Genlis est la première

à le faire en 1825. À l'époque, sa renommée est celle d'un écrivain de premier plan, mais aussi celle d'un personnage qui a réussi à traverser, de manière douteuse, tous les régimes politiques. Pour cette dernière raison, et pour le fait qu'elle ne se prive pas de dire tout le mal qu'elle pense de la plupart de ses contemporains, ses Mémoires font beaucoup de bruit⁵. Et à leur suite, les publications de Mémoires concernant l'époque récente se multiplient.

Grosso modo, après l'impulsion donnée par les grandes collections savantes au début des années 1820 (confirmation de la rentabilité commerciale et légitimation intellectuelle du genre) et après le précédent créé par Madame de Genlis, de nombreux acteurs de la Révolution et de l'Empire qui avaient préféré rester discrets au début de la Restauration cèdent à la pression de la demande. Et la notion d'acteur de la Révolution et de l'Empire est souple: quiconque a approché de près ou de loin Marie-Antoinette ou Napoléon, comme chef d'État-major ou comme femme de chambre, s'estime légitimé à laisser des Mémoires. Culturellement, tout ce qui touche à l'histoire est désormais tenu pour sacré et un personnage comme Napoléon en particulier est honoré comme un emblème incontesté de l'histoire (même par ceux qui lui sont hostiles politiquement).

Ainsi les Mémoires se répandent et se multiplient au gré d'un principe de génération qui semble s'emballer: les «révélations» apportées par tels mémorialistes en appellent d'autres qui veulent corriger les précédentes, et cela crée rapidement une dynamique de la mémoire historique contemporaine, par besoin de totaliser le champ des événements récents.

La période de production la plus forte se situe ainsi entre 1825 et 1835 à peu près, avec un pic à l'extrême fin des années vingt. Tous les témoignages concordent alors pour faire le constat d'une «fièvre de Mémoires», ou encore d'une «manie», d'une «vogue peu commune» ou tout simplement d'une «mode». Ces termes généralement dépréciatifs se rencontrent sous la plume des mémorialistes eux-mêmes qui les emploient pour surmonter la fausse honte qu'il peut y avoir à suivre une mode.

- La prolifération de Mémoires apocryphes.

J'appelle ici Mémoires apocryphes ce que je pourrais aussi bien appeler pseudo-Mémoires et que les contemporains désignent parfois

comme «Mémoires de fabrique» pour désigner les conditions de leur confection. Constatant l'intérêt du public pour les Mémoires, des libraires-éditeurs en tirent profit en suscitant la fabrication sur mesure de Mémoires qui développent à l'envi les éléments dont on pense qu'ils font le succès du genre et qui sont promus comme recettes. En conséquence, sur un plan heuristique, cela donne une valeur spécifique à ces textes: délibérément fabriqués pour être tels que des Mémoires doivent être, et étant de fait des caricatures de Mémoires, ils mettent généralement à nu des ficelles qui seraient celles de l'écriture mémorialiste.

La mode de ces pseudo-Mémoires est lancée en 1827, quand les libraires-éditeurs constatent l'énorme succès des *Mémoires d'une Contemporaine*, texte plus ou moins anonyme (ou, pour être plus précis, écrit à plusieurs mains et énonçant à la première personne la vie d'une aventurière, Ida Saint-Elme, qui existait véritablement et a accepté de se prêter en jeu en remplissant le rôle de référent).

Ces textes sont généralement de deux sortes: ou bien attribués à un personnage historique réel, mais décédé, dont on aurait retrouvé les papiers; ou bien attribués à un personnage inventé de toutes pièces, dont le seul mérite est d'avoir été, durant les quarante dernières années, l'ami de tous et le témoin de tout. Le recette commerciale fonctionnant bien, cette fabrique de faux s'emballa très vite, au profit de quelques libraires-éditeurs spécialisés (Ladvocat, Mame). Je n'entrerai pas dans le détail de cette inflation de faux mais me contenterai de dire que, en 1830, tous les personnages qui n'avaient pas laissé de Mémoires s'en trouvent dotés.

Cette inflation de faux, évidemment, n'a pas manqué d'être condamnée par les esprits sérieux de l'époque: par exemple par Augustin Thierry, rapidement dégoûté des Mémoires par ces écrits. La condamnation la plus forte se rencontre chez l'auteur que l'on retrouve tout au long de ce propos pour dérouler un fil problématique à propos des Mémoires: Chateaubriand. Celui qui, en 1802, dans le *Génie du christianisme*, avait appelé de ses vœux la publication d'un grand nombre de Mémoires, n'a pas de mots assez durs, trente ans plus tard, dans la préface aux *Études historiques* de 1831, pour stigmatiser ce qui est devenu un phénomène commercial:

«Le temps où nous vivons a dû nécessairement fournir de nombreux matériaux aux Mémoires. Il n'y a personne qui ne soit devenu, au moins pendant vingt-quatre heures, un personnage, et qui ne se croit obligé de rendre compte au monde de l'influence qu'il a exercée sur l'univers.»⁶

Ainsi, au gré de cet aperçu subjectif, on constate qu'on pouvait avoir le sentiment en 1831 que tout le monde, le tout-venant, publiait ses Mémoires. Et en conséquence, dans les années 1830, le dégoût des Mémoires devient bientôt général. Assez vite, on en publie moins. Quand, en 1848, paraissent les *Mémoires d'outre-tombe*, c'est comme un point d'orgue tardif. Entrepris (si l'on se réfère au premier projet) dès 1803, leur rédaction s'est étirée sur quarante ans à peu près (avec évidemment de très longues interruptions): c'est-à-dire, donc, pendant tout le temps dont je viens de parler, qui a vu croître puis décroître l'intérêt pour les Mémoires, qui a vu plus de quatre cents de ses textes paraître.

Ce qui pour nous, rétrospectivement, fait sens, c'est que l'engouement éditorial en faveur des Mémoires est un phénomène intense mais plutôt éphémère: plusieurs centaines de Mémoires publiés sur une vingtaine d'années seulement (les années 1830 et 1840). Et que d'autre part, l'histoire de ce phénomène peut se lire selon la courbe d'une trajectoire nécessaire: moins de dix ans auront suffi pour jouer une sorte de fable avec grandeur et décadence. Au début des années 1820, s'imposent de manière solennelle les collections récapitulatives de Mémoires anciens, scrupuleusement amassés au gré de recherches dans les archives des siècles passés et qui enthousiasment le public lettré; à la fin de cette décennie, on constate déjà la prolifération de faux qui fait la fortune des uns et le scandale des autres, quand sortent chaque semaine des prospectus annonçant la parution prochaine de nouveaux Mémoires.

Or c'est l'ensemble de ce phénomène qui, comme je le disais en commençant, s'est d'un bloc affaissé dans l'oubli: faillite solidaire qui a emporté aussi bien le faux que le vrai, les Mémoires des premiers rôles historiques que des seconds couteaux, des hommes que des femmes, des royalistes que des bonapartistes, etc. C'est cette faillite collective que je voudrais maintenant interpréter.

II. Les embarras poétiques de la mémoire historique

On pourrait interpréter le discrédit dans lequel sont très vite tombés les Mémoires dans une perspective historique: en disant que les Mémoires ont été sacrifiés au moment où, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, littérature et histoire ont séparé leurs destins. Quand au romantisme a succédé le positivisme et que les historiens ont tout fait pour s'arracher à la sphère du littéraire et se raccrocher au modèle des sciences abstraites, les Mémoires n'avaient aucune chance d'être considérés comme des documents historiques sérieux. Et les littéraires, ayant vu l'histoire échapper à leur compétence, s'en sont désintéressés. Ainsi, doublement orphelins, ne relevant plus de la compétence de personne, les Mémoires ont cessé d'être lus. Seuls ceux de Chateaubriand ont continué à l'être (et encore, non sans connaître eux aussi une certaine éclipse): pas parce qu'ils étaient des Mémoires, mais parce qu'ils étaient de Chateaubriand.

Cela dit, j'ai annoncé en introduction que je voulais m'interroger sur la faillite générique des Mémoires d'un autre point de vue que celui de l'histoire des idées: celui de la poétique. Et ce que je voudrais montré, c'est que l'écriture de la mémoire historique soulève une difficulté peut-être insurmontable. En tout cas, à l'observation des textes, on peut diagnostiquer un véritable embarras poétique de la mémoire historique; on serait même tenté de dire une impasse poétique, si ce n'est, on le verra, que Chateaubriand y a trouvé une issue.

D'un embarras moral qui devient un embarras poétique

Je vais formuler cet embarras d'emblée, sans détour, afin de poser le cadre de la réflexion. Et pour ce faire, je vais mettre en avant deux citations qui ont le mérite de mettre à plat très nettement la difficulté en question.

Ces citations sont empruntées aux deux auteurs qui, à côté de Chateaubriand, sont généralement retenus comme les plus marquants du début du dix-neuvième siècle (mais pour autre chose que des Mémoires): il s'agit de Benjamin Constant et de Germaine de Staël. Le premier dit pourquoi il se refuse à écrire des Mémoires; la deuxième précise avec quelle restriction elle le fera:

- Constant: «Il me serait impossible de dire comme un général d'ailleurs célèbre (Dumouriez): "Tandis que la France était en feu, j'étais enrhumé au fond de la Normandie"»⁷.
- Staël: «Je me flatte de me faire souvent oublier en racontant ma propre histoire»⁸.

Benjamin Constant est généralement connu pour être un auteur à la langue concise et ironique (et de ce fait, comme Stendhal après lui, un peu décalé par rapport au mode de discours abondant et lyrique qui domine son époque): on pouvait donc compter sur lui pour recueillir dans une formulation concise et ironique, un des problèmes les plus délicats que connaissent autour de lui les mémorialistes: comment articuler le récit du monde avec le récit de soi? Quel traitement réserver à la disproportion du particulier et du général?

Schématique à souhait dans sa confrontation entre l'individu et l'histoire, la phrase attribuée au général Dumouriez comme un propos rapporté a sans doute été taillée sur mesure par la tradition orale, en vue de la meilleure efficacité critique: en mettant le rhume et le feu ensemble, le chaud et le froid en oxymore, elle construit une image frappante. Mais elle pose bien le problème: comment conserver sa dignité à un discours sur soi qui prétend s'enchâsser dans un discours sur le monde? Quelque effort qu'on y mette, échappera-t-on au grand écart d'une représentation héroï-comique? Benjamin Constant désigne la difficulté pour la dire insurmontable et, pour sa part, il jette l'éponge. Il ne consentira, ajoute-t-il, qu'à laisser «des fragments [...], et pas autre chose»:

«écrire des Mémoires me répugne. Les hommes les plus spirituels, les plus distingués par le tact et la mesure, sont, à leur insu, entraînés par ce genre de travail à parler beaucoup de ce qui les concerne personnellement. Je ne les en blâme pas; je lis sans ennui ce qu'ils nous apprennent de leur naissance, de leur éducation, de leurs amours, même de leurs maladies; mais je ne m'intéresse pas assez à moi pour en occuper si longuement les autres.»⁹

Constant ne publiera donc pas de Mémoires... mais il en lira, comptant bien que d'autres n'auront pas la même pudeur que lui, ou la même peur du ridicule.

Cependant, aurait-il plaisir à lire des Mémoires qui se conformeraient à l'intention staëlienne (« je me flatte de me faire souvent oublier en racontant ma propre histoire »)? Certes, on a vu que Constant est sans inquiétude: peu importe les déclarations d'intention, il existe une nécessité du genre qui « entraîne » les auteurs de Mémoires, qu'ils le veuillent ou non. Pourtant, il faut prendre au sérieux la phrase de Germaine de Staël: elle indique le même embarras moral devant la mise en relation inconvenante de l'écriture de soi et de l'écriture de l'histoire, mais essaie une autre voie pour en sortir. Plutôt que la fuite (celle de Constant refusant de laisser des Mémoires), elle tente de délimiter au mieux un projet politique et poétique: « on aurait honte de parler de soi », précise-t-elle, « si les événements qui nous concernent n'étaient pas liés à la grande cause de l'humanité menacée »¹⁰. De « soi » à « l'humanité menacée », les enjeux sont immédiatement rehaussés. Même chez cette admiratrice de Rousseau, l'écriture rétrospective à la première personne ne peut se légitimer que comme un geste historique de témoignage. Par convention littéraire et sociale, le « moi » est encore haïssable au début du dix-neuvième siècle; mais dans le même temps, la curiosité pour l'histoire contemporaine saisie sous forme de témoignages vécus devient obsédante à la suite de la Révolution et de l'Empire. Il faut composer avec les deux exigences, – ou alors se taire, comme Constant. C'est ainsi que, au regard du contexte, la déclaration de Madame de Staël n'apparaît pas originale, elle ne fait que radicaliser le discours qui se rencontre chez beaucoup de mémorialistes de son temps. Mais notons-le: qu'un paradoxe devienne banal à force d'être dit, il n'en demeure pas moins un paradoxe. En l'occurrence, il s'agit de se faire absent de sa propre histoire! Si l'on fait la synthèse de ces deux prises de position, de Staël et de Constant, on dira que l'effacement de soi dans le récit de sa mémoire historique est tenu pour moralement nécessaire, mais poétiquement impossible.

Or, il y a vraiment de quoi s'étonner devant ce tourment où s'entend un véritable embarras poétique de la mémoire historique. On pourrait le comprendre s'il s'agissait d'un problème nouveau, si l'envie d'écrire des Mémoires étaient chose neuve au XIX^e siècle: or cela n'est pas le cas, il y a en la matière une tradition séculaire en France dont la plupart des auteurs font l'objet d'un orgueil national: et cette tradition est connue de tous puisqu'elle vient d'être ressaisie d'un coup par les grandes éditions récapitulatives.

En fait, si on ne trouve pas de solution dans l'exemple des mémorialistes des XVIIe et XVIIIe siècles, c'est que le problème n'était pas éprouvé comme dans cette époque antérieure à la Révolution. Aux temps du cardinal de Retz ou de Saint-Simon (qui sont, avec Chateaubriand, les seuls auteurs de Mémoires dont l'histoire littéraire retient les noms sans discussion), la qualité d'aristocrate autorisait l'énonciation à la première personne selon les codes d'une mémoire nobiliaire qui avait droit à l'orgueil. À la suite de la Révolution, en revanche, il n'en va plus de même. Les circonstances nouvelles ont bouleversé l'équilibre ancien qui, dans le modèle de la mémoire aristocratique, avait été trouvé entre écriture de soi et écriture de l'histoire.

On peut résumer ces circonstances nouvelles en se reportant à l'histoire des idées, et mettre en avant l'émergence de l'individualisme comme valeur, aussi bien morale que politique, dans le dernier tiers du XVIIIe siècle. Dans le même temps où l'idéal démocratique s'affirme en politique, l'expression de soi est saisie comme un besoin moral et fait la percée que l'on sait en littérature: au même moment où, en 1789, est proclamée la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* par la nouvelle Assemblée nationale française, paraissent les *Confessions* (1782 et 1789) qui sont comme une déclaration des droits du «moi» en littérature. Cela met la tradition des Mémoires en difficulté: dans le contexte de la nouvelle donne démocratique (nouvelle manière d'écrire de soi montrée par Rousseau; nouvelle manière d'être un sujet historique, titre auquel tous les citoyens ont droit), ce genre aristocratique doit se réinventer, est mis en demeure de le faire.

Or c'est ce que, me semble-t-il, les mémorialistes de l'époque post-révolutionnaire ne vont pas réussir à faire – à l'exception de Chateaubriand, et c'est une raison essentielle pour penser l'exception des *Mémoires d'outre-tombe* dans le tout-venant des Mémoires publiés dans cette période.

Regardons ce que fait la plupart des mémorialistes: ils font comme s'ils croyaient toujours possible d'écrire des Mémoires sur le modèle de ceux des siècles antérieurs; mais, dans le même temps, ils montrent que cela a perdu toute évidence. Ils sont obligés, en effet, de proclamer leurs intentions dans des déclarations solennelles. Généralement situées en début de Mémoires, celles-ci peuvent être dites des «pactes de la mémoire historique» (pour mimer l'expression

proposée par Philippe Lejeune pour le genre concurrent de l'autobiographie). Ce pacte est là pour surmonter l'embarras moral évoqué plus haut. Ses clauses nécessaires sont l'engagement de tout raconter de ce qui a été vu; de ne jamais mentir; de ne pas parler de soi. Or, l'énoncé de ce pacte ne règle pas la difficulté. Évacué de la morale, l'embarras va se retrouver entier à un autre niveau, celui de la poétique, de l'élaboration de l'écriture. Et cet embarras poétique se laisse aisément formuler à l'aide de la question qu'appelait la boutade de Benjamin Constant: comment articuler, dans l'écriture, le récit de soi (inévitabile) avec le récit du monde (ambitionné)? Ce sont les manifestations de cet embarras que je voudrais maintenant décrire, en observant les symptômes dans la forme même des textes.

Bricolage rhétorique ou invention poétique: les solutions des mémorialistes

Pour surmonter la tension entre écriture de l'histoire et écriture de soi, les mémorialistes essaient principalement deux solutions. La première est l'effacement maximal de soi, obtenu en contenant le plus possible l'énonciation dans un idéal d'abstraction testimoniale. La seconde procède à une juxtaposition du monde et de soi, par un travail constant de rectification: la volonté d'effacement laissant toujours quelques «je» en représentation, il faut s'en excuser, s'en justifier; dès que la situation narrative impose un passage un peu trop abrupt du récit du monde au récit de soi, on fait appel à des segments discursifs pour opérer des raccords visibles entre les deux composantes.

J'observerai successivement ces deux démarches en les illustrant par l'exemple des deux mémorialistes qui, à ma connaissance, les poussent le plus loin. Ils sont les auteurs de textes qui ont eu à leur publication un grand retentissement: comme adepte de l'effacement de soi, je regarderai les *Mémoires* de Bourrienne (1829)¹¹; comme adepte de la juxtaposition du monde et de soi, les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès (1831-1835)¹². Ces textes ont deux points communs principaux: ils paraissent autour de 1830, époque où le genre des *Mémoires* rencontre le plus grand succès; ils placent en leur centre la figure de Napoléon. Dans les deux cas, en effet, le récit du monde prend essentiellement la forme d'une biographie napoléonienne. Bourrienne et Laure d'Abrantès ont été ses proches ou, en tout cas, le font valoir: le premier parce qu'il a été camarade

de classe du futur empereur dès les années d'adolescence, et qu'il est devenu son secrétaire particulier pendant la campagne d'Italie: fonction qu'il conserve sous le Consulat avant d'en être écarté pour malversation. La deuxième parce que sa famille, d'origine corse, connaissait bien la famille Bonaparte et que Napoléon aurait toujours veillé avec affection sur le sort de son amie Laure, lui faisant épouser l'un de ses grands généraux établis dans des fonctions prestigieuses. L'un et l'autre mémorialistes estiment donc avoir eu l'amitié et l'intimité du grand homme. En conséquence, leurs ouvrages se posent comme des concurrents acharnés sur le créneau prisé de la mémoire napoléonienne: publiant en second, la duchesse d'Abrantès passe son temps à dénoncer les erreurs ou mensonges de Bourrienne.

J'envisagerai ensuite un troisième texte, qui n'ignore pas Napoléon, certes, mais n'en fait pas l'agent unique de sa représentation du monde: les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Ces Mémoires connaissent eux aussi la nécessité d'articuler le récit du monde avec un récit de soi, mais ne l'éprouvent plus comme une contrainte puisqu'ils en font un ferment d'invention poétique. Ils nous permettront ainsi sortir de l'alternative où nous enfermait le vis-à-vis de Bourrienne et d'Abrantès.

En matière d'effacement de soi, l'ancien secrétaire particulier de Napoléon, Bourrienne, va bien plus loin que Germaine de Staël dans les *Dix années d'exil*: à la vérité, la chose n'est pas difficile, puisque la déclaration d'intention de Staël que j'ai citée en exergue fonctionne assez, au début de son ouvrage, comme un leurre. Il en va tout autrement chez Bourrienne: en lieu et place du traditionnel «je suis né...», l'*incipit* de ses Mémoires propose tout bonnement un «Bonaparte (Napoléon) est né... »¹³. Cela pourrait sembler une manière d'indiquer un autre projet, celui de la biographie, si ce n'est que l'auteur pose quand même ses Mémoires comme Mémoires et qu'il lui arrive, *volens nolens*, d'avoir à monter en première ligne de la narration. Écoutons-le, à un moment où il va devoir parler de lui, proclamer avec fierté la volonté de se montrer toujours humble:

«J'ai lieu d'espérer que si mes lecteurs ont quelques reproches à me faire, du moins ils n'auront pas à me reprocher de les avoir trop souvent entretenus de moi; je m'efface, autant que je le puis, derrière les personnages beaucoup plus importants

que j'ai vus de près, et que je tâche de leur faire connaître. Cependant il est quelques circonstances qui me sont personnelles et que je ne crois pas devoir omettre: telles sont les infâmes calomnies dont je n'ai pas cessé d'être poursuivi, avec un acharnement implacable [...]»¹⁴

Malgré tout, parle-t-il de lui-même quelquefois? «C'est une nécessité à laquelle on est condamné quand on se résout à publier ses Mémoires»¹⁵: en d'autres termes, c'est la triste nécessité d'avoir à dire «je» quand on parle! Ce qu'on estimera être une contrainte structurelle du genre est cependant expliqué autrement: la faute en revient aux «infâmes calomnies». Forçant le narrateur à sortir du bois — de l'effacement —, à se montrer comme personnage, la calomnie apparaît comme une catastrophe morale (dans la vie) et poétique (dans l'économie des Mémoires). Il faut alors employer les grands moyens, redoubler les effets d'annonce et d'excuse: «ici, quelque répugnance que j'ai à parler de moi, il faut bien que j'entre dans quelques détails sur les attaques que mes ennemis dirigèrent contre moi avec une si cruelle persévérance»¹⁶.

Si l'on s'en remet à l'impression globale produite par son texte, dira-t-on que Bourrienne tient bien, dans ses *Mémoires*, ses intentions d'effacement? Il faut reconnaître qu'il y cède le rôle de protagoniste à un autre. Ancien secrétaire particulier du Premier Consul, il prétend rester dans sa tâche discrète de scribe: s'imposer, en quelque sorte, comme le secrétaire perpétuel de la geste du grand homme. On se doute, donc, de l'ambivalence de cet effacement de soi, qui n'est pas sans compensation d'orgueil — si l'on veut bien raisonner un instant à partir des termes moraux implicites chez l'auteur comme dans la convention mémorialiste du «moi haïssable». Le titre de son ouvrage n'utilise pas le terme de «Mémoires» dans un emploi absolu. *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*: faut-il retenir surtout qu'il s'agit de «Mémoires de» ou de «Mémoires sur»? Entre les deux acceptions du terme, l'ambiguïté est cultivée: cette mémoire est annoncée transitive, éloignée de tout solipsisme, mais la mémoire historique d'un ministre est forcément personnalisée. Après le titre, Bourrienne fait figurer en exergue à son ouvrage le bref extrait d'un dialogue qu'il aurait eu avec le jeune général Bonaparte:

«Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous? – Et pourquoi, général? – N'êtes-vous pas mon secrétaire? – Dites-moi le nom de celui d'Alexandre?...»

Ce petit échange verbal figure en épigraphe à chaque volume: initiative qui ne manque pas de piquant et manifeste, avec une touche d'autodérision, une certaine habileté dans l'art d'inscrire son propre rôle. En effet, le contexte auquel a été emprunté l'extrait lui donne un prolongement très suggestif; on le trouve à l'intérieur des *Mémoires*:

«Bonaparte ignorait le nom du secrétaire d'Alexandre, et je ne pensai pas, dans le moment, à lui dire que ce secrétaire s'appelait Cailisthènes: il a écrit des *Mémoires* sur Alexandre comme j'en écris aujourd'hui sur Napoléon; mais je ne crois pas plus, malgré cette ressemblance, à l'immortalité de mon nom que je ne la désire.»¹⁷

La convention de l'effacement de soi, respectée dans la lettre, est complètement subvertie: même déniée, une forme d'immortalité, gravée dans la légende, est promise. Quand bien même il se retire du devant de ses *Mémoires*, Bourrienne entend bien, en creux, voir sa présence s'épaissir, se construire au fur et à mesure de la qualité de ce qu'il dira d'un autre. Dans l'attente de ce gain ultime, ses *Mémoires* respectent leur programme biographique: c'est l'existence de Napoléon, et non pas celle de l'auteur-narrateur, qui fournit la trame du récit, son vecteur premier.

Tout entier placé sous le couvert d'une épigraphe qui le rend très ambigu, l'effacement de Bourrienne dans ses *Mémoires* n'a donc rien d'une disparition: mais il n'en demeure pas moins vrai que, concernant sa place comme personnage du récit, l'auteur-narrateur Bourrienne adopte une solution assez tranchée. Car la démarche la plus fréquente, dans les *Mémoires* de l'époque, consiste à juxtaposer les récits de soi et les récits du monde: des interventions discursives de la narration surgissant alors pour combler l'entre-deux et faisant office de raccords. Le modèle le plus fréquent est le suivant: on déclare en avant propos son souci d'un strict contrôle de la place du «moi» dans le texte (c'est la clause obligée du pacte dont j'ai parlé). Mais ensuite, cette règle est rappelée aussi souvent que le réclame l'avancement du récit, c'est-à-dire aussi souvent qu'elle est

transgressée, et le texte finit par être bardés de discours justificatifs. Pour un «je» narratif commis dans le texte, cinq ou six «je» discursifs surgissent afin de l'enserrer, l'excuser et le protéger, le masquer: avec un résultat évidemment contre-productif! L'intention qui a été énoncée au départ est ainsi, régulièrement, reprise et modulée: entre le récit du monde et le récit de soi, cette inflation de discours joue le rôle de charnières efficaces, sinon élégantes. C'est ainsi que, sous couvert d'enjeux moraux, ce sont des considérations de type poétique qui ponctuent le texte: «comment passerais-je sous silence la part que je pris à cette affaire?», «puis-je parler de moi dans mes Mémoires?», «peut-on parler de soi dans des Mémoires?» *Etc.*

Telle est la situation que j'ai dit vouloir illustrer par les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès: ceux-ci n'en ont pas l'appanage, mais seulement une pratique très voyante. Dans le chapitre introductif, leur auteur sacrifie à un rite quand elle légitime ses Mémoires en établissant la nature du lien, dans son cas particulier, entre le moi et le monde. L'événement remonte à son enfance et déterminera sa vie:

«C'est à peu près vers cette époque [la Révolution] que des intérêts particuliers, d'une haute importance pour ma famille, dans les suites qu'ils eurent relativement à elle, vinrent s'enchaîner à l'intérêt général. Je veux parler des relations très étroites qui existaient entre ma mère et la maison Bonaparte.»¹⁸

Le problème délicat de l'inscription de soi dans le monde est ainsi évacué avec une superbe aisance: sa fréquentation longue et intime de Napoléon rend impossible de parler de lui sans évoquer la duchesse, et *vice-versa*. Comme Bourrienne, la duchesse d'Abrantès unifie sa démarche de mémoire historique dans la perspective d'une biographie napoléonienne, mais en prenant une autre position que le retrait du scribe: ses *Mémoires* sont vivifiés par l'évocation d'une relation d'amitié toujours dynamique avec le grand homme. Ces conditions, posées en introduction, sont rappelées de temps à autre pour devancer le reproche de trop parler de soi:

«Bien que mes intérêts privés ne soient pas destinés à être retracés dans cet ouvrage, il en est toutefois qui tiennent à la grande figure que j'ai jetée en moule en commençant ces Mémoires, et, en

les omettant, je pourrais peut-être faire tort à l'effet que doit produire la réunion de l'homme privé à l'homme immense qui se trouve hors de toute route connue et même battue.»¹⁹

La destination *a priori* de l'ouvrage – et du genre dont il relève – est clairement rappelée (il n'est pas fait pour les «intérêts privés»), mais pour ce qui la concerne, la duchesse d'Abrantès a trouvé le moyen de contourner cet interdit. Ce type de discours est censé excuser le fait de parler de soi: or, évidemment, il ne rend la chose que plus voyante.

Ainsi, pour un mémorialiste, le privilège n'est sans doute pas tant d'avoir vécu la conjonction de son expérience particulière avec le courant de l'histoire: le privilège est de savoir l'exprimer. En effet, comment ne pas dérapier dans cette poétique propre à la mémoire historique que caricature Benjamin Constant dans la phrase qu'il attribue au général Dumouriez: «tandis que la France était en feu, j'étais enrhumé au fond de la Normandie»? Si la guerre était là d'une part, mais le rhume non moins avéré de l'autre, comment, quand on a promis la vérité et qu'on n'envisage pas d'écrire pour amuser, tenir l'engagement de la mémoire historique? Les mémorialistes se posent plus souvent la question qu'ils ne savent la résoudre et se situent parfois dans les parages de ce que Constant a si bien moqué. C'est le cas de la duchesse d'Abrantès, qui n'hésite pas à étoffer son évocation de Waterloo d'un retentissement à focalisation particulièrement restreinte: au sommaire du chapitre consacré à l'événement, on lit qu'elle y traitera aussi bien du mouvement des armées que de «ce que m'a coûté l'invasion des puissances étrangères»²⁰, à savoir la terrible réduction de son train de vie.

Un élément, parmi d'autre, qui fait l'exception des *Mémoires d'outre-tombe*, dans le tout-venant des Mémoires publiés à la même époque, c'est la manière dont leur auteur met en œuvre une stratégie subtile pour imposer l'inscription de soi dans le monde, pour acclimater ensemble le récit du monde et le récit de soi. Il fait échapper son texte à l'alternative des deux solutions évoquées jusqu'ici.

Chateaubriand connaît cette question méthodologique comme tous les mémorialistes. S'il lui arrive de procéder aux raccords discursifs que j'ai évoqués à propos de la duchesse d'Abrantès, il ne le fait que dans les grandes occasions et sur un ton poétiquement

très sûr de lui. On le voit dans la manière très ferme dont il annonce qu'il va, pour conserver l'intelligibilité du récit de sa carrière politique, se consacrer à narrer celle de Napoléon:

«Nous entrons présentement dans cette carrière: avant d'y pénétrer, force m'est de revenir sur les faits généraux que j'ai sautés en ne m'occupant que de mes travaux et de mes propres aventures: ces faits sont de la façon de Napoléon. Passons donc à lui; parlons du vaste édifice qui se construisait en dehors de mes songes. Je deviens maintenant historien sans cesser d'être écrivain de mémoires.»²¹

Structurellement, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, cette transition est pour le moins importante: l'auteur s'apprête à perpétuer le spectaculaire enchâssement de la biographie de Napoléon dans la sienne, qui occupera un cinquième de son ouvrage. On constate que quelques lignes d'une grande vigueur suffisent à le faire: la première personne du pluriel, employée qui plus est au mode impératif, annexe sans consultation les lecteurs dans l'acceptation d'une nécessité du genre («force m'est de [...]»): l'auteur n'a pas le choix, s'il veut rester «écrivain de mémoires». L'explicitation du problème de métier (si on peut le nommer ainsi) est forte, mais pas lourdement didactique: les lecteurs sont mis devant un fait accompli, on ne quémante pas leur approbation.

Cela dit, un tel raccord discursif est rare chez Chateaubriand: ce dernier est économe du procédé, coûteux stylistiquement. S'il commet, à l'instar de tout mémorialiste, quelques va-et-vient très explicites entre son histoire personnelle et l'histoire générale, Chateaubriand les traite de manière à en faire autre chose que de laborieuses transitions. C'est ainsi qu'il lui arrive de thématiser ouvertement ce qu'aucun artifice rhétorique ne peut évincer: la concurrence entre deux histoires, celle de soi et celle du monde. Par exemple, quand il vient de rapporter l'agonie de son amie, amante, Pauline de Beaumont, morte à Rome en 1803: comme le feraient d'autres mémorialistes, il y devance le reproche de s'être consacré trop longuement au récit d'un événement privé. Mais il ne s'agit pas, pour Chateaubriand, de formuler de plates excuses; il y trouve l'occasion d'une problématisation large de la question, présentée sur le mode de la sagesse méditative:

«Si l'on rapportait à l'échelle des événements publics les calamités d'une vie privée, ces calamités devraient à peine occuper un mot dans des *Mémoires*. Qui n'a perdu un ami? qui ne l'a vu mourir? qui n'aurait à retracer une pareille scène de deuil? La réflexion est juste, cependant personne ne s'est corrigé de raconter ses propres aventures [...] Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles.»²²

De cette dernière maxime, l'auteur donne la preuve une autre fois, quand il évoque la mort de sa sœur Lucile à laquelle il n'a pas pu donner les derniers soins. Avec éclat, il repousse les conventions de la discrétion, de l'effacement de soi derrière l'ampleur des mouvements nationaux: quoi qu'en dise Benjamin Constant, la mémoire trouve parfois plus que des rhumes à mettre en balance avec les guerres. Lucile meurt:

«Ce sont là les vrais, les seuls événements de ma vie réelle ! Que m'importaient, au moment où je perdais ma sœur, les milliers de soldats qui tombaient sur les champs de bataille, l'écroulement des trônes et le changement de la face du monde? La mort de Lucile atteignit aux sources de mon âme.»²³

Pourtant, lorsque s'achèvent les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand ne semble pas avoir encore réglé la question de savoir ce qui l'emporte vraiment dans sa «vie réelle»: l'avant-dernier chapitre a pour titre «Récapitulation de ma vie»; reste encore au dernier à opérer le «Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie». Les deux axes de la narration sont juxtaposés avec une incontestable superbe.

Cependant, si le traitement est plus glorieux, ce n'est cependant pas par là que Chateaubriand se distingue absolument des autres mémorialistes. Dans le corps de ses *Mémoires*, il a trouvé le moyen d'éviter la juxtaposition, il a découvert et exploré une autre voie que celle des récits alternés. Son innovation se situe en amont: dès la situation d'énonciation qu'il se donne comme mémorialiste, et qui lui évite d'en passer par le recours aux chevilles. D'emblée, il ne reprend pas à son compte le «pacte de la mémoire historique» commun à la plupart des mémorialistes, mais en élabore un autre. On l'observe dans l'annonce très célèbre contenue dans la «Préface testamentaire»

de 1833, qui formule le projet poétique des *Mémoires d'outre-tombe* en mettant en rapport le moi et le monde dans une relation métaphorique fondamentale:

«Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes mémoires, les principes, les idées, les événements, les catastrophes, l'épopée de mon temps.»²⁴

«Ma personne», «mes mémoires», «mon temps»: avec une vigueur extraordinaire, Chateaubriand condense le projet de sa mémoire historique en surimposant ces trois termes pour les lier dans un rapport de représentation: le premier, représenté par le deuxième, représenterait le troisième. Il ne faut pas en déduire que Chateaubriand a conçu un dispositif qui rendrait particuliers les *Mémoires d'outre-tombe*: il faut plutôt admirer qu'il ait compris ce qui fait l'essence du genre pour en tirer le meilleur parti. Il n'importe pas d'évaluer en termes psychologiques d'orgueil ou de vanité sa facile propension à l'emploi de la première personne: on a vu que le système énonciatif des *Mémoires* empêchait les narrateurs voulant s'effacer de le faire discrètement. Chateaubriand use de l'adjectif possessif sans louvoiement: personne, Mémoires et temps sont directement rattachés à soi. De la part de l'auteur, ce n'est pas bouffée d'orgueil, mais pénétrante compréhension du genre qu'il pratique: partant de là, il peut porter ce genre à un degré d'accomplissement remarquable.

En effet, la métaphore fondamentale n'est plus, chez Chateaubriand, celle du monde comme un théâtre, où l'individu et la société se tiendraient dans un rapport d'inclusion problématique: il sort le genre des *Mémoires* de l'à-peu-près bricolé qui juxtaposait ces deux termes. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, moi et monde ne sont plus hétérogènes, mais consubstantiels: c'est la personne même du mémorialiste qui métaphorise le monde. Plus exactement, on peut analyser ce rapport nouveau comme l'abandon d'une perspective métaphorique au profit d'une invention métonymique. On sera encore plus précis en parlant de métonymie-synecdoque, puisque la partie vaut pour le tout. Le projet repose sur cette métonymie fondamentale, scellée dans le pacte avec les lecteurs: «mes mémoires» seront à l'image de «ma personne» qui seront à l'image de «mon temps». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la portée intrinsèquement

littéraire des Mémoires de Chateaubriand. Ceux-ci capitalisent comme autant d'atouts les éléments qui font s'enliser d'autres Mémoires dans des bourniers métadiscursifs. En effet, c'est dans leur principe même que les Mémoires connaissent une tension entre leur situation d'énonciation et les intentions de leur énoncé (le moi / le monde). La solution que Chateaubriand apporte à cette difficulté est un véritable accomplissement poétique du genre, en tant qu'elle exploite absolument les potentialités inscrites *a priori* dans les données de l'énonciation. Cette solution est à mettre au compte du talent d'écrivain de ce mémorialiste, car elle passe par l'invention d'une métonymie fondamentale qui permet de nommer le rapport du moi et du monde d'une autre manière. Chateaubriand invente le dispositif qui surimpose «ma personne», «mes mémoires», «mon temps». La représentativité est le vecteur fondamental de cette métonymie, révélée comme constitutive du genre.

Il faut insister sur ce principe de représentativité de l'énonciation, car c'est un point essentiel pour penser l'exception littéraire des *Mémoires d'outre-tombe* dans le contexte de la littéarité défaillante de la plupart des Mémoires: sa mise au jour et son exploitation furent le fruit d'un travail poétique sur les données formelles de la pratique d'écriture mémorialiste telles qu'elles existaient *a priori*.

Résiduellement, on en trouve trace chez d'autres mémorialistes dont la littérature n'est pas l'ambition première: c'est, pourra-t-on dire, que les lois du genre les y poussent. La duchesse d'Abrantès explicite, comme à son corps défendant, la nécessité qui lui a imposé de représenter la France:

«Je n'ai ni la possibilité ni le talent, et, moins que tout cela, la volonté d'écrire l'histoire; mais ma vie et celle de ma famille ne sont éclairées que par les lueurs sinistres qui luisaient à cette époque [la Révolution]; il m'a fallu, comme la France entière, traverser ce temps de folies sanguinaires [...]»²⁵

Cette représentativité que Laure d'Abrantès a acquise s'est peut-être constituée malgré elle: mais elle l'autorise à laisser des Mémoires, car ce phénomène est au fondement du genre. Bourrienne, pour se justifier de ne pas toujours parvenir à s'effacer, fait mine, parfois, de découvrir que son cas est riche d'une portée générale. Il dit «je» dans

les moments où il lui faut répondre directement à la calomnie, mais ce n'est pas pour autant que le lecteur sera enfermé dans les détails d'une affaire particulière: «dans le tableau du déchaînement des passions haineuses, alors même qu'elles n'ont pour but que la perte d'un individu, il y a toujours quelque chose à prendre pour l'étude de l'homme en général»²⁶. Dans ces deux exemples, une forme de représentativité est mise en avant: mais de manière adventice, comme par souci de varier les excuses régulièrement apportées au fait de parler de soi. En aucun cas le phénomène n'y est assumé comme un principe d'écriture.

C'est à Chateaubriand qu'il revient de l'identifier comme tel et d'estimer que cela appelle la mobilisation d'un travail littéraire et poétique: il écrit «l'épopée de [son] temps» et, en conséquence, dessine la figure d'un «héros», dans une démarche qui est alors plus littéraire qu'historiographique. Il se construit une stature héroïque en se faisant l'emblème de son époque: comme elle, il s'est «rencontré entre les deux siècles, comme au confluent de deux fleuves»²⁷. Cet effort comporte sans doute une forme d'asservissement, comme l'indique la velléité de rébellion esquissée au moment de la mort de Lucile: tentation de répudier l'histoire du monde comme subalterne. Mais il permet surtout à la mémoire historique de ne plus connaître de *schize*. C'est là une réussite essentielle grâce à laquelle les Mémoires de Chateaubriand se sont imposés comme un modèle littéraire durable: dans ce récit, le moi et le monde ne sont plus concurrents, ils sont un.

L'exemple de Chateaubriand permet aussi une conclusion valable pour l'ensemble des Mémoires: dans le débat théorique que j'ai voulu mettre en place sur l'embarras poétique des Mémoires historiques, cet auteur ne doit pas simplement nous retenir comme un praticien plus doué que les autres, qui parviendrait à des solutions plus élégantes. Chateaubriand apparaît surtout, mais implicitement, comme le meilleur poéticien du genre qu'il pratique, en comprenant que la fusion du monde et du «moi» en un seul objet de discours et de représentation ne doit pas être visée en terme de résultat, comme un succès éventuel pour de bons Mémoires, mais comme un principe d'énonciation à la source même de l'écriture. On peut reconnaître dans sa démarche ce qui fait la poétique d'une mémoire historique devenue littérature.

À l'inverse, l'échec des autres mémorialistes à surmonter cette difficulté empêche leurs textes de trouver une identité stable. L'énonciation est tiraillée par des contradictions d'ordre moral (dois-je parler de moi? dois-je me l'interdire?). L'énoncé – la forme même que prend le texte – est comme un laboratoire inquiet qui fixe cette embarras comme une donnée de la poétique du genre; il apparaît comme le lieu d'un bricolage hésitant. La bonne conscience qu'il y a d'écrire des Mémoires au nom de l'histoire se révèle minée: la mémoire historique est digne en soi, à l'état de projet; mais dès qu'elle passe dans l'écriture, elle semble en faillite, car les contraintes de la forme amènent à expliciter les principes de composition. En la matière, c'est Chateaubriand qui a eu le courage de formuler des principes nouveaux qui font tenir ensemble, de manière homogène, une conception de l'histoire, un engagement moral et une pratique de l'écriture.

Damien Zanone
Université Stendhal
Grenoble III

NOTES

- ¹ P. Nora, «Les Mémoires d'État. De Commynes à de Gaulle», *Lieux de Mémoires, La Nation II*, Paris, Gallimard, 1986, pp. 355-400, p. 360.
- ² F.-R. de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966 [1802], 2 vol., vol. I, p. 440.
- ³ *Ibid.*, vol. I, p. 441.
- ⁴ *Ibid.*, vol. I, p. 442.
- ⁵ Je me permets de renvoyer à l'article que j'ai consacré à ces Mémoires: «Le personnage de Chateaubriand dans les *Mémoires* de Madame de Genlis», *Bulletin n° 42 de la Société Chateaubriand, La Vallée-aux-Loups*, 2000, pp. 39-47.
- ⁶ F. -R. de Chateaubriand, *Études ou Discours historiques, Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1831, pp. lxxiii-lxxiv.
- ⁷ B. Constant, «Souvenirs historiques», *Revue de Paris*, 1830, repris dans *Portraits, Mémoires, Souvenirs*, Paris, H. Champion, «Dimension 2», 1992, p. 72.
- ⁸ Mme de Staël, *Dix années d'exil* [1821], Paris, Fayard, 1996, p. 46.
- ⁹ B. Constant, «Souvenirs historiques», *op. cit.*, p. 72.
- ¹⁰ Mme de Staël, *Dix années d'exil*, *op. cit.*, p. 45.
- ¹¹ Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829, 10 vol.
- ¹² L. d'Abrantès, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat puis L. Mame, 1831-1835, 18 vol.
- ¹³ Bourrienne, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. I, p. 18.
- ¹⁴ *Ibid.*, vol. IX, pp. 66-67.
- ¹⁵ *Ibid.*, vol. IX, p. 228.
- ¹⁶ *Loc. cit.*
- ¹⁷ *Ibid.*, vol. IV, p. 328.
- ¹⁸ L. d'Abrantès, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. I, p. 8.
- ¹⁹ *Ibid.*, vol. IV, p. 129.
- ²⁰ *Ibid.*, vol. X, p. 122.

- ²¹ F.-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, J.-C. Berchet éd., Paris, Bordas puis Classiques Garnier, 1989-1998, 4 vol., vol. II, p. 278.
- ²² *Ibid.*, vol. II, p. 117.
- ²³ *Ibid.*, vol. II, p. 209.
- ²⁴ *Ibid.*, vol. I, p. 846.
- ²⁵ L. d'Abrantès, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. I, p. 16.
- ²⁶ Bourrienne, *Mémoires*, *op. cit.*, vol. IX, p. 228.
- ²⁷ F.-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, *op. cit.*, vol. I, p. 846.

QUE (PROFESSOR DE) FRANCÊS NO ENSINO SUPERIOR (UNIVERSITÁRIO) DE HOJE?

No programa deste encontro, imediatamente por baixo do meu nome e de alguns dados a meu respeito ocorre um tema de conferência que, como terão oportunidade de verificar, não corresponde inteiramente àquilo de que lhes vou falar.¹

Tranquilizem-se pois os que estavam a pensar que iam ser bombardeados com estatísticas e com tabelas.

Efectivamente, a conjuntura actual exige outras reflexões e coloca-nos outros desafios, sendo inquestionável irmo-nos desde já preparando para as rápidas mudanças que seguramente ocorrerão para que não nos vejamos confrontados, num futuro mais ou menos próximo, com situações que nos superam.

A dinâmica que os efeitos imprevisíveis dos avanços das novas tecnologias (e das estratégias políticas daí advenientes) acaba por incutir nas nossas vidas não se compadece com estilos conformistas e com marasmos instalados. A incerteza que o dia de amanhã comporta – à semelhança da espada de Dâmoçles – coloca-nos perante contínuos reptos e obriga-nos a reconsiderar a todo o momento as nossas posições.

Se, em Julho de 1998, no âmbito de um congresso intitulado *Le français au 3ème millénaire. Comment faire vivre la langue?*, apresentei em Paris um texto intitulado “La situation du français au Portugal” (M. da G. Pinto, 2000), fi-lo porque as circunstâncias, tanto em França como em Portugal, se prestavam à elaboração de uma espécie de “estado da arte”.

Sabemos como as circunstâncias, a conjuntura, as pressões do momento, condicionam a escrita de determinados textos e suscitam, quantas vezes, o desenvolvimento com vista a uma futura aplicabilidade de certos modelos teóricos, numa espécie de busca de auxílio, no intuito de responder a solicitações do exterior.²

Em 1998, data do referido congresso, sentia-se a forte influência do inglês, do americanês (como alguns o designavam no referido congresso), em detrimento do estatuto usufruído pela língua francesa; e, em Portugal, alterações curriculares a nível do ensino obrigatório